

Conseil d'école du 3 novembre 2014

Heure de début : 18h

1. Présentation des membres et rôle de chacun

Présents :

Cécile Puech (intérim de direction, enseignante PS)
Paviot Manon (enseignante MS)
Bley Fabienne (enseignante GS)
Mary Stéphanie (enseignante GS)
Mareck-Domingues Sylvie (enseignante PS/MS)
Pichoir Magalie (enseignante PS)
Escouboue Elizabeth (enseignante PS/GS)
Lemaire Moreau Christine (décharge de direction PS)
Manuguerra Martine (ATSEM)
Mercier Carole (directrice ALAE)
Durand Claudine (ALAE/ALSH)
Bataille Vincent (Parent d'élève)
Montero Nathalie (Parent d'élève)
Massat Céline (Parent d'élève)
Prieur Vanessa (Parent d'élève)
Brin Nadine (Parent d'élève)
Forgues Nicolas (Parent d'élève)
Rebecca Wadelec (Parent d'élève)
Cazaubon Joanna (Parent d'élève).
Simeon Françoise (Madame le Maire)
Lacoste Claudine (adjointe)
Archidec Christophe (CAM)
Cazeneuve Christian (DDEN)

Excusés :

Claire Lacaze (Directrice, PS)
Catherine Mardon (enseignante en MS)
Monsieur Respaud (Inspecteur de l'Education Nationale)
Le Guen Brigitte (psychologue scolaire)

2. Rentrée scolaire 2014-2015

- Effectifs

A la rentrée, 210 élèves dans l'école.

1 départ en PS/MS (classe 1), 1 départ en GS (classe 7)

1 arrivée en PS/GS (classe 6), 1 arrivée en PS (classe 5)

Donc 210 élèves à ce jour.

12 PS + 11 MS (Cl 1) - 28 PS (Cl 2) - 27 MS (Cl 3) - 27 MS (Cl 4) - 1 TPS + 26 PS (Cl 5) - 7 PS + 17 GS (Cl 6)
26 GS (Cl 7) - 28 GS (Cl 8)

Effectif total : 1+ 210

- **Remplacements**

J'ai assuré le remplacement de Mme Mardon depuis le 8 septembre jusqu'aux vacances de Toussaint. A ce jour elle est remplacée par Stéphane Gouault jusqu'à son retour, prévu le 10/11/14.

Actuellement j'assure l'intérim de direction durant le congé pathologique + maternité de Claire Lacaze. Je la remplace aussi dans sa classe de petite section.

Pour les Atsems, elles ne sont remplacées que pour une absence supérieure à 1 semaine. Un roulement a donc été mis en place pour permettre à chaque classe de ne pas être privée d'Atsem durant une semaine entière.

- **Elections des représentants des parents d'élèves**

Il y a eu 129 votes sur 383 personnes pouvant voter. 9 votes nuls, 45 pour association libre et 75 pour FCPE soit sur les 8 sièges disponibles, 5 fcpe, 3 parents sur la liste non constituée en association.

3. Modifications et vote du règlement intérieur

Le règlement de l'année dernière a été repris, mis à jour au niveau des horaires. Voici la partie concernée :

- L'école est ouverte aux élèves les lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.
- Les enseignements commencent à 9h pour les matins et à 14h15 pour les après-midi. Ils se terminent à 12h pour les matins et 16h30 pour les après-midis.
- L'accueil se fait dans les classes :
 - le matin de 8h50 à 9h
 - l'après-midi de 14h05 à 14h15.
- La porte de l'école est fermée aux parents à 9h et à 14h15. Le portail est définitivement fermé à 9h05 et 14h20 pour que les derniers parents sortent de l'établissement.

D'autres changements au niveau des siestes : seules les PS pourront accéder au dortoir vu la fréquentation de l'après-midi. Voici la partie concernée :

Les enfants de Petite section, sont préparés pour aller à la sieste dès 12h45, après le repas, sans discrimination d'âge. Les objets personnels favorisant le sommeil sont permis dans la mesure où leur entrée est autorisée à l'école. Un accueil échelonné des enfants est prévu en classe à partir de 14h45.

Vote à main levée pour adoption du nouveau règlement intérieur.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

4. Projet d'école

Actuellement en validation auprès de l'IEN.

Nous l'évoquerons en détails lors du prochain conseil d'école après visa de l'Inspecteur pour validation par le conseil d'école.

5. Vie scolaire

- **Présentation de la psychologue scolaire**

Madame Le Guen intervient sur la circonscription HG15. Elle effectue des observations, des bilans individuels. Elle est présente à certains conseils de cycle, aux équipes de suivi (pour les enfants porteurs de handicap) et aux équipes éducatives.

- **Activités Pédagogiques Complémentaires**

Les GS bénéficient des APC cette année. Les APC ont lieu les lundis et jeudis de 12h00 à 12h45. Le projet cette année se fait autour de la littérature de jeunesse. Nous exploitons plusieurs albums. Le projet est pour l'année. Première période : lecture de 4 albums sur le jardin. Période 2 : distinction entre le lire et le raconter. Pour les périodes suivantes, il est prévu d'approfondir le travail sur les albums, les personnages etc.

- **Sorties du 1^{er} trimestre**

Les classes 1, 2, 5 et 6 sont allées à la Ferme de la Bouzigue. En relation avec le projet d'école (axe scientifique). Explication des différents ateliers : graines ramassées pour ramener à l'école + observation des animaux.

Les classes 3, 4, 7 et 8 sont allées à la ferme de Paillac. En relation également avec le projet d'école. Explication des ateliers : cuisine avec légumes du jardin + jeu pour apprendre les gestes du jardinier. Ces sorties ont été financées par la coopérative scolaire. Nous avons demandé une participation financière des familles pour la ferme de Paillac (car sortie sur la journée).

- **Sorties et activités prévues tout au long de l'année**

Vendredi 12 décembre : Marché de Noël

Mardi 16 décembre : une conteuse, un goûter de Noël

Jeudi 29 janvier : galette des rois

Mercredi 1^{er} juillet : matinée jeux

Sortie vélo des GS. Nous remercions les parents qui ont passé l'agrément et qui rendent la sortie réalisable.

Sorties régulières à la ludothèque, à la médiathèque et à la BCD. Nous remercions par avance les parents qui se rendront disponibles pour ces activités.

Visionnage de films en relation avec le projet « école et cinéma ».

- **Photographe scolaire**

Est venu le lundi 6 octobre photographe les élèves.

Vous recevez ce lundi 3 novembre dans les cahiers de liaison les formulaires de commandes.

- **Informations concernant les grèves du personnel communal**

Gestion difficile pour la CAM. Repas froid servis aux enfants à condition que les personnels d'animation soient présents. Le personnel n'est pas tenu d'annoncer s'ils sont en grève donc si le Maire a un doute il peut fermer la restauration. Le repas froid coûte plus cher qu'un repas chaud mais est facturé au même prix. Dès qu'il y a un préavis de grève il y a repas froid.

La CAM a ouvert toutes ses structures le 1 octobre (journée de consultation des programmes pour les enseignants, et donc pas de classe pour els enfants) alors qu'ils ont été prévenus tardivement ceci par volonté de la CAM de rendre service aux parents. Le DASEN a assuré qu'il n'y aurait plus de jour de concertation sur le temps scolaire.

Question des parents d'élèves : Pourquoi n'y a-t-il plus de permanence pour régler la cantine le soir ?

Réponse : possibilité de régler par prélèvement ou par chèque d'où ouverture de la permanence seulement le mercredi après-midi sur Cantelauze.

La parole est donnée à Mmes Claudine Durand et Carole Mercier

Explication de la partie pédagogique et relation avec les différents partenaires. Evocation de la rentrée scolaire. Effectifs le matin et soir : 60-65 et le midi 150. Gros écart avec l'année dernière (augmentation du nombre d'enfants).

Organisation à revoir pour le midi vu l'effectif.

Le matin les enfants de petites sections sont isolés dans l'école pour éviter la surcharge dans la salle ALAE. Pour le midi : trois services (PS, MS puis GS). Cantine petite par rapport au nombre d'enfants d'où les trois services.

Le soir idem, obligation de répartir les enfants.

Observations : fatigue, manque d'écoute, beaucoup de bruit. En ce sens pas de projets en première période (temps libre). Un animateur a été détaché d'un autre ALAE vu le nombre d'enfants et leur jeune âge.

Pas de préinscription pour l'ALAE maternelle pour le matin et le soir.

Un petit déjeuner est proposé aux enfants qui le souhaitent avant les activités de 8h. L'après-midi : goûter dans les classes (nouveau), temps de défoulement puis activités. Entre midi et 14h, 16 encadrants (animateurs et ATSEM).

Sur l'ensemble de la CAM, tendance d'augmentation de la fréquentation. Reconnaît que les taux sont déjà très élevés pour un début d'année.

Constat : ce sont les PS qui augmentent ce taux de fréquentation.

Question des parents d'élèves : Pourquoi obligation de badge alors qu'on peut inscrire à la quinzaine ?

Réponse : cela permet d'avoir une liste informatique en temps réel (absences/présences).

L'inscription à la quinzaine permet de prévoir le nombre de repas, le badge permet d'avoir le bon nombre de repas.

En cas de maladie le premier repas n'est pas facturé si l'enfant est inscrit à l'année. Les repas suivants ne sont pas facturés si les parents fournissent un certificat médical. Importance de réserver pour éviter à l'enfant de se retrouver avec un repas différent des autres. Peu de présence à la réunion qui expliquait toutes ces particularités d'organisation au mois de juin 2014.

Question des parents d'élèves : Que se passe-t-il si retard du parent au moment de récupérer l'enfant ?

Réponse : les enseignantes appellent les parents et leur demandent l'autorisation de les laisser à l'ALAE.

Dernier recours : appeler la gendarmerie. Possibilité de remplir le dossier unique pour prévoir ces cas là.

Rappel du rôle d'un représentant de parents d'élèves pour faire circuler les informations.

Question des enseignantes : Que se passe-t-il pour le paiement de la cantine dans le cas d'un enseignant malade et non remplacé ?

Réponse : Les parents n'ont pas à payer. Ils doivent simplement faire un mot pour justifier l'absence de l'enfant sur l'école.

En partenariat avec l'agenda 21, l'ALAE a un projet sur la forêt et les fées. Aménagement de la salle ALAE et des coins en fonction du thème.

La commune a demandé à l'ALAE de réaliser les affiches de la ville pour Noël à mettre dans les panneaux d'affichage de la commune. Réalisées par les 6 ALAE de la commune. Participation de l'ALAE de l'école. Les productions des 6 ALAE seront exposées.

6. Points sur la sécurité

- **Compte rendu du premier exercice d'évacuation incendie**

L'exercice a eu lieu le lundi 29 septembre.

Temps d'évacuation des élèves et de l'ensemble du personnel dans le calme : 2 min 30

Cahiers d'appel pris par l'ensemble des enseignantes + appel fait correctement et sans incident.

Les difficultés rencontrées / Points à améliorer :

-la clé du portail de la classe 8 n'était pas la bonne (ce n'est plus la clé du portail mais le passe qui ouvre toute l'école). Une demande de la clé sera faite à la mairie ce jour. Réponse : une fiche travaux est à faire auprès de la Mairie.

-les trousseaux des PAI, il faut qu'elles soient prises par l'ATSEM la plus proche de la tisanerie à savoir l'ATSEM de la classe 3 et que les trousseaux soient distribués au plus vite aux enseignantes si besoin.

L'ATSEM doit donc également récupérer la liste des PAI où le nom et la classe des enfants est indiquée.

- **Plan Vigipirate**

Nous sommes en plan Vigipirate rouge. Nous nous devons d'être intransigeants sur les entrées et sorties des personnes durant les temps d'accueil. Par ailleurs nous demandons à la Mairie de venir réparer au plus vite les interphones pour que nous puissions entendre les interlocuteurs qui se présentent à la porte. Nous remercions la mairie pour son intervention.

- **Sécurité aux abords de l'école**

Parole à Mme Lacoste : la sécurité à la sortie de l'école n'est plus assurée par la police municipale mais par du personnel communal. But : laisser au final la route ouverte. La police municipale vient surveiller les incivilités des parents qui seront maintenant verbalisées.

Parole à Mme le Maire : essayer d'ouvrir la route à midi et à 14h15 car 40 enfants sortent. Sondage sur une dizaine de parents sur cette idée. Réponse : les parents répondent favorablement à cette proposition. Une fois que l'apprentissage sera cadré, un accompagnement pédagogique de ce passage sera assuré par la mairie. Le constat est que l'organisation actuelle est unique et non pédagogique sur les comportements en rapport à la rue et ses dangers.

Le calendrier de la mise en place n'est pas encore fixé.

7. Budget de l'école

- La coopérative scolaire

Voir annexe 1

- Le budget scolaire de la Mairie

Parole à la mairie : rien de nouveau par rapport à l'année dernière.

28.71€/enfant pour fonctionnement, 17.68 €/enfant pour la coopérative scolaire et 8.26 €/enfant pour les bus.

Marché ouvert pour le transport scolaire lors des sorties (nouveau à venir).

Parole au DDEN : Coopérative est un budget privé. L'école n'a pas de personnalité morale il faut que les factures soient au nom de la coopérative scolaire (OCCE).

Explication de l'organisation de l'OCCE aux parents d'élève qui demandent à être éclairés sur le sujet.

La mairie propose 4 mètres sur le marché du samedi matin pour que les parents d'élève puissent apporter un budget supplémentaire à la coopérative. Prendre contact avec M.SERRANI pour réserver des dates.

Question : Beaucoup de fiches de travaux ont été envoyées en septembre/octobre et sont restées sans retour.

Réponse : Renvoyer les mails à l'adresse de Madame Le Maire : maire@fonsorbes.fr

Date du prochain conseil d'école : le lundi 2 février 2015 à 18h

Heure de fin : 19h55

Directrice :	Secrétaire :	Mairie	Représentant parent d'élève :
Cécile Puech	Manon Paviot	Madame Lacoste	

Annexe 1 : coopérative scolaire 2013-2014

Domaines	Dépenses	Recettes	Bénéfices
Subvention mairie		3607,00	
Dons des familles		2749,00	
Don FCPE		90,40	
Photos	2337,45	3487,00	1149,55
Fête des écoles		1345,67	
Marché aux plantes	620,55	886,47	265,92
Marché de Noël	760,38	1147,88	387,50
Coop de classes	5370,88		
BCD	1094,51		
Cinéma	971,60		
Sorties et spectacles	1894,06	643,00	
Fêtes (Galette des rois, Noël)	296,74		
Fournitures diverses pour les actions éducatives collectives	321,48		
Cotisation OCCE	442,80		
Frais gestion du compte	34,05	32,00	
TOTAL	14144,50	13988,42	

	Solde	
	Positif	Négatif
Exercice 2012-2013	5223,99	
Exercice 2013-2014		156,08
Solde du compte	5067,91	